



NATIONS UNIES - UNITED NATIONS

MINUSTAH

Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti

United Nations Stabilization Mission in Haiti

Section de la communication et de l'information publique

Fiche d'information : Le programme de Réduction de la Violence Communautaire de la MINUSTAH

Mandat

Dans sa résolution 1702 du 15 août 2006, le Conseil de Sécurité des Nations Unies, a prié la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti de « réorienter ses efforts (...) vers un programme complet de réduction de la violence communautaire adapté aux conditions locales, et comprenant une assistance au renforcement de la gouvernance locale et de l'état de droit... ».

Ciblant les zones surpeuplées, et les quartiers défavorisés soumis à l'influence et sous contrôle partiel des bandes armées et/ou historiquement politisés, le Programme de Réduction de la Violence Communautaire vise à fournir des opportunités d'emploi aux anciens membres des gangs armés et aux jeunes à risque, ainsi qu'aux groupes vulnérables en particulier les femmes, et ce, de manière à contribuer aux efforts de stabilisation du pays.

Cette approche, unique dans les opérations de maintien de la paix, est devenue un modèle d'intervention adaptable à de multiples contextes.

Mode d'opération et champ d'action

Depuis 2007, la section Réduction de la Violence Communautaire (RVC) de la MINUSTAH, est chargée de mettre en œuvre cette stratégie. Conjointement avec les représentants des communautés et des autorités locales, la section RVC identifie les préoccupations sécuritaires et les besoins communautaires pour concevoir des projets favorisant l'intégration sociale et l'autonomisation des personnes vulnérables à l'influence potentielle des gangs. Depuis le séisme de janvier 2010, la section CVR a élargi son champ d'intervention à des zones particulièrement touchées par le tremblement de terre, où les communautés ont été fortement fragilisées.

Les programmes sont adaptés selon l'évaluation faite avec la communauté en fonction de la situation pour que des structures et initiatives plus durables puissent prendre le relais.

Les principaux piliers d'intervention de la section RVC sont :

- **La Création d'Emplois et la Protection de l'Environnement**, par la réhabilitation des infrastructures communautaires ;
- **La Réinsertion des Jeunes Vulnérables**, par la formation, la socialisation et l'accompagnement psychosocial ;
- **La Réinsertion en Milieu Carcéral**, par la réduction du potentiel de violence du détenu et sa préparation à sa réinsertion socioéconomique et communautaire ;



NATIONS UNIES - UNITED NATIONS

MINUSTAH

Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti

United Nations Stabilization Mission in Haiti

Section de la communication et de l'information publique

- **La Problématique du Genre**, les femmes étant considérées comme l'un des groupes les plus vulnérables dans les communautés affectées par la violence et ;
- **L'Assistance Légale et Judiciaire**, la violence étant souvent liée au manque d'accès à la justice.

La Section RVC mène ses activités dans la plupart des régions du pays, au Nord (Cap-Haïtien), dans l'Artibonite (Gonaïves - Raboteau/Descahos -, St Marc), à l'Ouest (Cité Soleil, La Saline, Wharf, Jérémie, Bel Air, Delmas 2, Carrefour Feuille, Martissant, Fontamara, Gressier, Léogane, Petit Goâve, Grand Goâve) au Sud (Les Cayes) et au Sud Est (Côte de Fer, Bainet, Vallée de Jacmel, Marigot, Belle Anse, Grand Gosier).

Réalisations

2007-2009 : 76 projets réalisés (budget total de 2007-2008 et 2008-2009 : 6.7 millions de dollars US)

Ces projets ont permis à 21.678 chômeurs de trouver du travail dans l'exécution de projets à haute intensité de main-d'œuvre. Plus de 120.000 personnes ont participé à 102 activités de mobilisation sociale et de sensibilisation. 1.200 personnes vivant dans des communautés de pêche ont bénéficié d'un appui en matériel et équipements et 125 femmes victimes de violences ont pu bénéficier d'une assistance médico-légale et de micro financements pour monter des petits commerces. La section CVR a aussi permis à 325 anciens membres de gangs et leurs familles de bénéficier d'une réinsertion sociale et économique et à 200 jeunes à risque dans 4 quartiers urbains de bénéficier d'une formation professionnelle. 500 enfants du cycle primaire victimes de violence ont pu ainsi poursuivre leurs études et 700 prisonniers ont bénéficié de formations et de thérapie comportementale. Presque 9.800 personnes ont reçu un travail temporaire en stabilisant 18 km des ravines autour des villes. Enfin 14.200 ml de canaux de drainage ont été nettoyés et réhabilités ou construits à neuf et 140.000 m³ de déchets ont été déblayés.

2010-2011 : 100 projets réalisés (budget total de 2009-2010 : 14 millions de dollars US)

Parmi ces 100 projets, 53.000 jeunes (hommes et femmes) à risque ont été employés temporairement à la réhabilitation de 56 canaux de drainage à Port-au-Prince, à la conservation de sol dans 50 km des ravines et à la reconstruction d'une aile pouvant abriter 200 prisonniers au Pénitencier National et de la prison de Jacmel. 2.400 enfants de la rue ont bénéficié d'un programme médical, social et éducationnel. 34 micro-entreprises ont été créées par des femmes issues des bidonvilles et 200 jeunes ayant reçu une formation ont trouvé un emploi dans le secteur privé haïtien.

2011-2012 : 28 projets engagés début 2012 (budget total de 2010-2011 : 9 millions de dollars US)

A travers les projets de la section CVR, 1.110 jeunes à risque ont trouvé un emploi après avoir bénéficié de formation professionnelle et 30.000 autres ont participé à la réalisation de 26 projets environnementaux à haute intensité de main d'œuvre. Par ailleurs, 2.333 femmes et filles victimes de violences basées sur le genre ont bénéficié d'un appui psycho-social et de soins médicaux ainsi que des centaines de mineurs en conflit avec la loi, 3.000 jeunes ont été sensibilisés sur les risques inhérents à l'abus de l'alcool et des drogues, et 550 pairs-éducateurs ont été formés. Trois prisons ont été réhabilitées et trois nouveaux Bureaux d'Aide Légale (BAL) construits, ce qui porte à 20 le nombre de BAL ouverts dans le pays, avec une équipe de 32 avocats spécialisés. En outre, plus de 6.300 systèmes de filtrage d'eau ont été fournis en appui aux communautés dans la lutte contre le choléra, y compris à la prison de Jacmel. Enfin, 128 lampadaires solaires ont été installés dans les zones d'intervention du programme, dont 110 à Cité Soleil par les Casques bleus brésiliens.

2012-2013 : 35 projets approuvés ou en cours (budget total 2011-2012 : 9 millions de dollars US)
Au cours de ces projets, 12.000 jeunes à risque auront un travail temporaire en créant des murs de pierre sèche dans des ravines pour la conservation des sols ou la réhabilitation des canaux à Port-au-Prince, à Gonaïves ou au Cap Haïtien. Des plus, les projets de réhabilitation d'une école et un centre sportif et le bétonnage des rues permettront 4.000 jeunes additionnels à travailler pendant une période fixe. En plus, 530 jeunes seront formés dans les métiers comme la dépannage et réparation des téléphones et des motocyclettes en plus que les métiers traditionnels. Une phase supplémentaire des programmes de placement aideront les jeunes sortant de la formation de s'intégrer dans le marché de travaille ou créer leurs propres micro-entreprises. Presque 2.000 participants dans les programmes de formations professionnelles seront également sensibilisés sur les risques de l'abus des drogues et de l'alcool.

Impacts et défis

Depuis leur lancement, les efforts menés par la section Réduction de la Violence Communautaire de la MINUSTAH ont abouti à une baisse significative de la violence dans les différents quartiers marginalisés de la région métropolitaine de Port-au-Prince, des Gonaïves et de Cap-Haitien. Toutefois, le séisme du 12 janvier 2010 a fortement endommagé une grande partie de ces quartiers défavorisés. Ce qui a conduit à des mouvements de populations et à la création de camps de déplacés internes surpeuplés et localisés dans des endroits qui étaient parfois les zones d'intervention habituelles de la MINUSTAH/RVC.

C'est ainsi que la section RVC a du adresser la problématique de la violence dans plusieurs camps de la capitale, pour ensuite revenir sur les quartiers habituels d'intervention dans la périphérie de Port-au-Prince. En travaillant sur ces deux fronts, la MINUSTAH a pu continuer à répondre à sa mission tout en offrant aux jeunes et aux populations affectées l'opportunité de participer activement à la reconstruction de leurs communautés, en particulier, et du pays, en général.

Contacts media

Sylvie van den Wildenberg, Porte-parole, MINUSTAH

Cell : (509) 3702-9042

E-mail : vandenwildenberg@un.org

Vincenzo Pugliese, Porte-parole adjoint, MINUSTAH

Cell : (509) 3702-6710

E-mail : pugliese@un.org

Michel Martin, Porte-parole UNPOL

Cell : (509) 3170-1304

E-mail : martin9@un.org

Lieutenant Colonel Marcos Santos, Porte-parole militaire

Cell : (509) 37281606

E-mail : santos4@un.org